



Coopérer - Révéler - Valoriser

**RAPPORT intermédiaire
2023**



SOMMAIRE

1. Bilan

- point de départ
- points forts année 2023
- apprentissages terrains

2. Projections

- objectifs visés
- sélection nouveaux terrains

3. Annexes

Acteurs du programme ; comité scientifique 1 ; critères sélection, cadres

Programme de R&D



2023 > 2026

Quels sont les conditions d'émergence et facteurs de structuration de l'ECT dans le Jura ?

+ large que
le Pays
lédonien

Differentiels rôles
et postures

3 axes

ECT = Entrepreneuriat coopératif de territoire

Les conditions d'émergence

Comment mobiliser les acteurs du territoire autour de l'ECT ?

Un processus d'accompagnement

Comment adapter l'accompagnement à des projets d'ECT ?

Les conditions de financement

Comment financer la mise en place d'un projet d'ECT ?

La méthode

1. Maquettage (identification et conception des différentes modalités)
2. Mise en place des conditions d'organisation et de partenariats
3. Expérimentation des modalités, processus et outils
4. Evaluation (analyse et ajustement des modalités testées)
5. Formalisation des apprentissages (évaluation définitive et validation)

Les acteurs

- + Le Clus'Ter Jura
- + Le laboratoire Ruralités
- + Ellyx
- + Financeurs
- + Comité scientifique
- + Comité d'innovations (nouveau)

Les terrains

- + Filière bas niveau d'intrants
- + Vivre ensemble à Châtel
- + Filière bois

4 piliers : portage collectif, ancrage territorial, résilience (finalité), modèle éco hybride

L'entrepreneuriat coopératif de territoires

est un processus de création d'opportunité par des acteurs socio-économiques du territoire qui s'organisent pour exploiter collectivement l'opportunité de manière hybride en vue de créer et ancrer de la valeur économique, sociale et environnementale pour le territoire.

PORTAGE COLLECTIF

Diversité d'intérêts, statuts, fonctions, pratiques, cultures

Contribution réelle et explicite

Co-responsabilité à différents niveaux mais effectif (responsabilité diluée)

Modes de gouvernance collégiaux autour de valeur principes portés par le collectif

ANCRAGE TERRITORIAL

Besoin identifié sur le territoire

Marché localisé sur un territoire

Solution conçue localement

Mobilisation de ressources locales (humaines, financières...)

ECT

Entrepreneuriat coopératif de territoire

MODÈLE ÉCO HYBRIDE

Démarche entrepreneuriale, dont publique (marché, achat...)

Modèle économique hybride et pas que monétaire (ex : réciprocité)

Modèle de partage de la valeur entre partie prenante et territoire

RÉSILIENT (FINALITÉ)

Cohérence finalité sociétale - projet

Développement économique ancré, durable et inclusif

Ambition, vision long terme

Influence politique publique locale ou nationale



Attentes de l'Ademe

Envers le programme de R&D

- Rapprochements avec le programme Coopter : intégration en discussion de la communauté scientifique par Marie et de la communauté des accompagnateurs par Blandine
- Mise en place des études en miroir avec des projets d'autres structures du GBFC : PAT dans l'Yonne, Val de consolation, filière bois à Saint Loup sur Semouse
- Se nourrir de l'EFC pour améliorer la coopération dans les projets d'ECT : rapprochement avec Actes, échange sur PARCS, revue littéraire
- Intégrer le GBFC dans la démarche et le nourrir : échanges avec France Active Franche Comté

Attentes de l'institut pour la recherche



- Répondre à la question : comment outiller les acteurs dans le processus de coopération ? : **lien avec une participation aux chantiers coopératifs du labo de l'ESS et le comité d'innovation**
- Faire du lien avec l'ouvrage de Pierre-François Bernard et Sylvain Baudet publié avec la Banque des territoires, sur la notion d'Entreprenariat de Territoire
- Rendre accessible les résultats de recherche (via des publications sous forme d'articles, de cahiers de recherche annoncés par des communiqués de presse, des webinaires ouverts à tous comme celui sur les communs...) : **en lien avec le groupe écriture du comité scientifique**
- Avoir une diversité de projets, de cadres d'émergence, d'acteurs, de territoires... pour pouvoir monter en généralité et comparer à des projets ailleurs que dans le Jura (intérêt pour un projet issu du Fonds d'impulsion suivi dans le programme) : **lancement d'un travail quantitatif avec un.e stagiaire début 2024**

Temporalité

Pour 2023

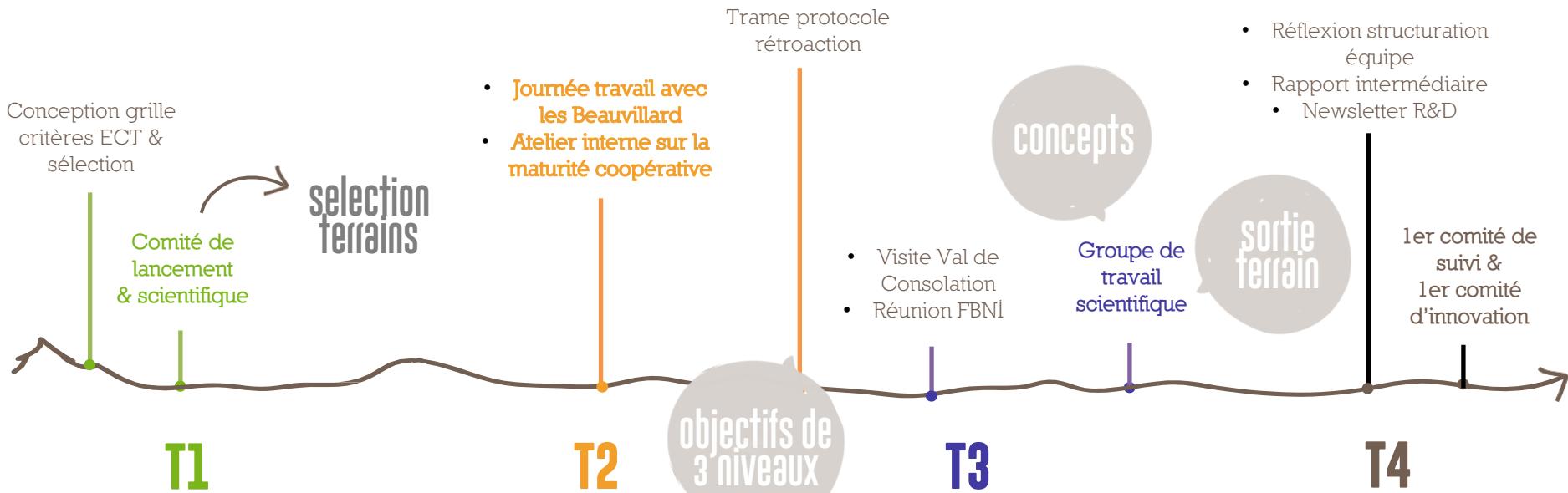
Année 1 :

- + Lancement officielle
- + Appropriation
- + Mise en place



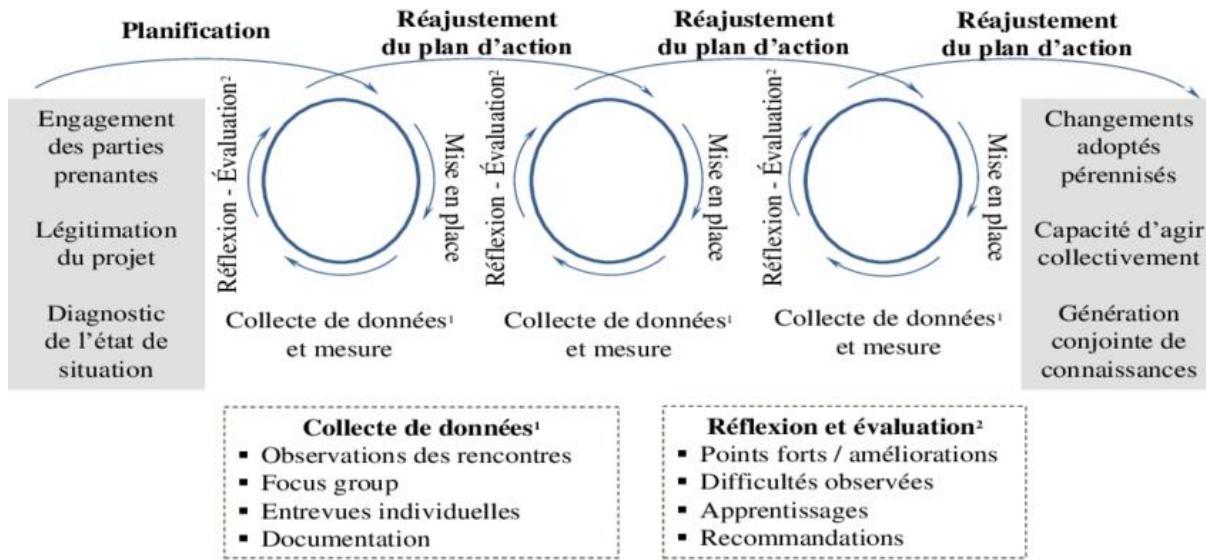
diffusion du programme
intégration de l'écosystème
Travail avec Ellix : valorisation des résultats

conceptualisation des cadres & hypothèses Mise en place outils de collecte et codage de données



Protocole rétroaction

Objectifs du protocole: savoir comment passer du terrain à la théorie et inversement ; savoir comment utiliser les données pour atteindre chacun des objectifs.



Les 3 niveaux du programme

Objectifs de plusieurs niveaux :

- 1) Scientifiques avec l'université
- 2) Stratégiques concernant l'offre de services
- 3) Opérationnels avec un impact des projets par le développement de leur teneur ECT

Utilisé pour identifier les phases globales du programme de R&D et celles des terrains R&D

Le protocole sert les 3 niveaux identifiés

hypothèses

1. Emergence des projets

L'ECT émerge à la faveur de cadres qui mettent en dialogue les acteurs publics et les acteurs privés (entreprises, société civile...) du territoire, permettant de valider la pertinence des besoins du territoire qu'il entend satisfaire.

2. Processus d'accompagnement

L'ECT implique d'adapter le métier d'accompagnateur à la création d'entreprise, d'intégrer de nouvelles « manières de faire », d'adopter une posture nouvelle vis-à-vis de ceux qui entreprennent.

3. Conditions de financement

L'ECT génère une valeur économique, sociale et environnementale, notamment en local, qu'il est nécessaire de faire reconnaître. Il exige la coopération de différentes typologies d'acteurs (locaux/ nationaux, publics/privés) autour de leviers de financement des projets et de leur accompagnement.

questionnements recherche :

1. Est ce qu'il y a une méthode d'accompagnement unique de développement de ces projets ?
2. Est-ce que tous les projets doivent être soutenus ? Tous les projets méritent-ils un début d'accompagnement vers l'ECT ? Dit autrement, est-ce que les projets initialement éloignés de l'ECT connaîtront trop de freins et de temps d'accompagnement pour aller vers l'ECT ?
3. A partir de quand l'accompagnement doit-il être abandonné ? L'accompagnement doit-il aller jusqu'au bout quel que soit les freins ?
4. Quelle influence des cadres/facteurs d'émergence (dispositifs, opportunités, un changement légal) ? Certains sont-ils plus favorables que d'autres ?
5. Quelles modalités de financement sont propices à l'ECT ? Quelles caractéristiques des outils de financement sont « efficaces » et quels sont leurs effets ?

Atelier concepts

Prochains concepts étudiés : Economie de la fonctionnalité et de la coopération ; Ecosystème coopératif territorial

Responsabilité territoriale des entreprises

Points communs avec l'ECT :

- Demande un changement des politiques publiques.
- Besoin d'une mise en place un processus de dialogue et de partage.
- Les entreprises deviennent des acteurs de territoire par leur perception du besoin de territoire et leur création de valeur adaptée.

Differences avec l'ECT :

- Identification des solutions pour répondre aux besoins.
- L'ECT part du territoire et la RTE part du projet, la dimension de territoire est réfléchie à part ou en aval
- Les types d'innovation peuvent être d'ordre sociale et technologique.

Entreprenariat de territoire

Lien avec ECT :

- Regroupe des dynamiques entrepreneuriales qui ont comme objectif premier la transformation économique, écologique et sociale durable du territoire en faisant coopérer les acteurs.
- Question des écosystèmes au centre.

Differences avec l'ECT :

- Les types d'innovation peuvent être d'ordre sociale et technologique.
- La coopération est induite mais pas au fondement.

Questionnements :

- Quel est le rôle des médiateurs (institutions publiques) dans ces dynamiques ? Sont-ils des guides ou entraînent-ils des blocages ? Pourquoi un acteur devient plus légitime qu'un autre pour jouer un rôle de médiateurs (pour faire de l'intermédiation territoriale) ? Les intermédiaires sont-ils forcément publics ?

sortie terrain

Projet de Chatel

4 groupes

1^{iers} résultats : sentiment de bien commun par les habitants à l'égard du lieu malgré l'absence de propriété ; sentiment d'opacité partagé par l'ensemble des acteurs

Réflexion sur intégration de cette ressource à la méthode clus'ter !

Correspondent aux conseils
du comité scientifique

Trajectoire territoriale et ressources spécifiques

Travail sur le diagnostic de territoire à l'échelle de la communauté de communes ; création d'une fiche identité territoriale

Genèse du lieu et du projet

Travail à partir d'entretiens et d'archivage pour construire des frises des différentes temporalités, une biographie des porteurs et une frise « sensible » des mémoires du lieu

Cartographie des parties prenantes

Travail sur une représentation cartographique des interactions passées et actuelles entre les acteurs (précision des natures de liens et distinction entre liens fort et liens faibles)

Dispositifs

Travail sur dispositifs inclus et manquants dans le projet (publics/ privés ; matériels / immatériels ; émergence / accompagnement / financement) ; comparaison des différences de temporalités avec Val de Consolation ; représentations graphiques

Les terrains d'expérimentation



Projet alimentaire territorial



contexte : identification de plusieurs niveaux dans le projet avec l'ancrage territorial par le développement des filières bas niveau d'intrants incarné par Villevieux ; la mobilisation territoriale avec le lancement de la marque Jura Sain ; la gouvernance territoriale avec l'animation du PAT > plusieurs niveaux à prendre en compte dans le cadre du suivi R&D

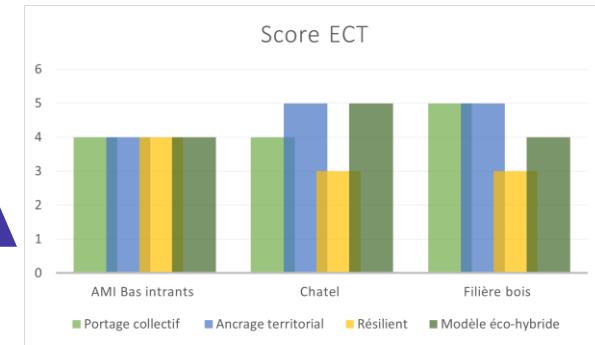
jeux d'acteurs : 4 agriculteurs au centre du test, impliqués avec un intérêt moindre que celui des accompagnateurs et financeurs ; difficultés contextuelles rencontrées par les acteurs en lien avec le PAT ; culture coopérative théorique sans pratique.

Frein principal : au niveau de la gouvernance (besoin des acteurs de réussir à coopérer pour construire un projet territorial).

Levier principal : liés à l'accompagnement (permet de lever les principaux freins et inquiétudes des acteurs).

Les terrains d'expérimentation

Projet alimentaire territorial



Expérimentations : en cours d'identification autour des enjeux de coopérations territoriales, identification d'un test concernant la méthode idéale d'accompagnement de la coopération territoriale ; travail rétroactif sur l'émergence ; nouvelle mise en miroir avec un projet de PAT en Saône et Loire accompagné dans le cadre du GBFC

Apprentissages - Axe 2 : confirmation d'un besoin de montée en compétences interne sur les enjeux de coopérations territoriales ; confirmation d'un besoin d'une compétence interne durable de réflexivité sur les pratiques d'accompagnement

questionnements : est-ce qu'un portage collectif du projet garantie sa pérennité et son ancrage sur le territoire ? Est-ce que le Clus'Ter peut lier des dynamiques qui sont à priori individuelles afin de renforcer le maillage territorial ? Quel est l'accompagnement le plus adapté pour aller vers la plus forte teneur d'ECT : est-ce la méthode FAI ou une autre ? Ou faut-il se concentrer sur les postures ? Quelle aurait été la meilleure posture du Clus'ter par rapport à la construction de cette dynamique territoriale ?

Les terrains d'expérimentation

FBI : Projet alimentaire territorial

Terrain miroir : Projet de protection de la ressource en eau potable sur une zone de captage de Paris, dans l'Yonne.

Genèse : Eau de Paris est un partenaire clé de l'association de producteurs. A l'initiative du projet, a encouragé les débouchés commerciaux et accompagné la structure techniquement.

situation actuelle : Accompagnement du projet terminé. Accompagnateur ne fait plus partie de la FDFR 89, recherche de contact.



Les terrains d'expérimentation

Accompagnement
bientôt à termes

Projet commun de chatel



Genèse : achat d'un ancien couvent par des porteurs de projet (origine PACA, domaine social), lieu important pour les habitants et le territoire.

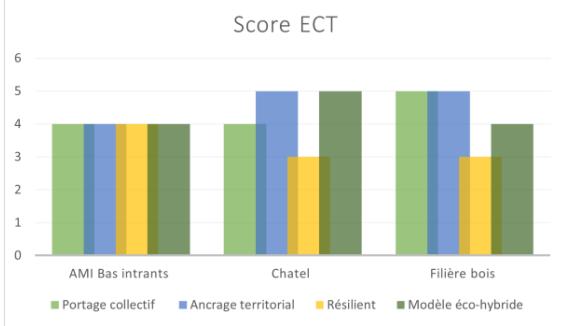
Jeux d'acteurs : achat du lieu par des acteurs extérieurs du territoire, enjeux majeurs de coopération entre des acteurs qui ne se connaissent pas et qui doivent trouver des moyens pour faire œuvre commune.

Frein principal : au niveau des acteurs (manque d'acteur central comme le département, crispations existantes entre les acteurs, découverte concernant l'écosystème et problème de cadrage, de rôle).

Levier principal : lié à l'accompagnement (en travaillant sur le co-développement du projet, la mobilisation des acteurs, une présence forte du Clus'Ter dans les différentes étapes tout en aidant à définir un rôle clair pour chacun).

Les terrains d'expérimentation

Projet commun de chatel



Expérimentations : constitution d'une charte de coopération signée par le COPIL, transmission d'un carnet de vie à la cheffe de projet, constitution de groupes de travail thématiques, travail du processus de coopération par une mise au clair des craintes internes des accompagnateurs, cas école du protocole de rétroaction de R&D ; visite apprenante sur le terrain miroir

Apprentissages :

Axe 1 : L'accompagnement ne peut se faire qu'avec des projets territoriaux (à la différence d'a-territoriaux) avec une sélection des projets à la fin de la phase 0 ; la détection des projets doit se faire grâce à une veille territorial mise en place par les développeurs sur leur propre territoire d'appartenance mais l'accompagnement ne doit pas se faire selon ce paramètre d'appartenance ; sélectionner les projets seulement à partir des critères ECT ne permet pas d'estimer le potentiel de coopération et les capacités de portage des acteurs présents (ou absents)

Axe 2 : Besoin de ne pas se substituer à la difficulté, identifier la bonne méthode à suivre

Axe 3 : la multiplicité des acteurs en lien avec le financement du projet apporte de la complexité

Questionnements : comment accompagner au mieux un portage collectif ? Comment garantir que les projets soient coopératifs plutôt que collaboratifs ? Comment le Clus'Ter peut ancrer des projets et accompagner des acteurs hétérogènes et exogènes et à transformer un portage individuel en portage collectif ? Jusqu'où le Clus'Ter Jura accompagne les projets vers l'ECT ? Son rôle est-il d'accompagner les projets à haut score ou de s'investir auprès de ceux qui en sont loin ?

Les terrains d'expérimentation

chatel : terrain miroir

Terrain miroir : Projet de réhabilitation d'un ancien couvent : Val de consolation

Genèse : Sollicitation de France Active par la commune afin de réfléchir aux pistes de développement du lieu.

situation actuelle : Accompagnement du projet terminé.
Principal intérêt pour la mise en miroir : sur l'axe touristique.

Visite apprenante en octobre.



Les terrains d'expérimentation

Projet en
pause ces
derniers mois

Filière bois



Genèse : fiche idée autour de l'affouage suite à un bruit capté par le Clus'Ter + accompagnement d'un atelier bois dans le cadre du leader.

contexte : proposition envoyée au Pays lédonien pour intervenir sur 3 niveaux de la filière (pour remplir des objectifs à long, moyen et court terme) : création d'un comité territorial forestier ; structuration et renforcement de la filière professionnelle forestière et métiers du bois ; implication des acteurs de l'ESS dans la filière

jeux d'acteurs : acteurs issus d'un même domaine mais qui n'ont pas forcément des habitudes de travail communes, logique du monde du bois différentes selon les acteurs.

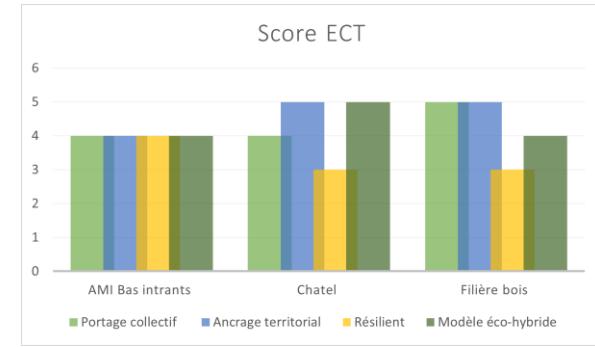
frein principal : contextuel (problématiques de savoir-faire, de relocalisation, d'aménagement environnementales, de filières).

levier principal : opérationnels (avec de nombreuses solutions pour de la réappropriation de savoir-faire, en passant par de la sensibilisation, de la mobilisation des acteurs et de la compréhension fine des enjeux).

Les terrains d'expérimentation



Filière bois



Expérimentations : Identifier les craintes, l'existence d'une vision commune du projet et les complexités des jeux d'acteurs ; adapter les méthodes d'accompagnement de filières déjà maîtrisées pour construire celle qui sera adaptée à cette nouvelle thématique (accompagnement de l'émergence, d'une collectivité, de l'EIT...) ; accompagner le niveau d'intervention choisie par la collectivité ; capitaliser sur le cadre de financement européen pour l'ECT

Apprentissages : pas encore d'apprentissage spécifique à ce terrain.

questionnements : l'ECT ne concerne que des projets en émergence ou également le développement de projet par des porteurs ou structures existantes ? Est-ce que la part publique des ressources forestières sur le territoire peut se traduire en effet levier sur les acteurs privés ? Comment faire pour que l'hybridation des acteurs soit un levier pour le projet et qu'il s'autoalimente ? Faut-il un acteur central auquel se greffent tous les autres pour faire écosystème ECT ? Comment le Clus'Ter peut structurer des filières qui participent à la résilience du territoire ? Quelle est la méthode la plus adaptée pour accompagner des collectivités dans la mise en place d'un processus de R&D de solutions de gestion forestière ?

Filière bois : terrain miroir n°1

Terrain miroir : Projet autour de la question du bois à St Loup sur Semouse

Genèse : la ville a demandé à FA de les aider à structurer la filière de bois pour créer des emplois – en insertion - sur le territoire (pour faire face à la forte pauvreté du territoire – 40% de pauvreté).

situation actuelle : Johanne en charge du projet, fiche projet (proposition d'accompagnement) réalisée.

Démarrage en mai.

Intérêt mutuel : mettre en parallèle les deux projets et les enrichir du projet miroir partagé lors du comité scientifique



Les terrains d'expérimentation

Filière bois : terrain miroir n°2

Terrain miroir : Projet de création d'une filière bois dans le PNRBV en lien avec Coop'ter.

Genèse : Le territoire a identifié une perte de valeur au niveau de la transformation : le bois coupé localement part pour être transformé avant de revenir pour être vendu. Le projet est donc né d'une envie des acteurs de relocaliser la filière.

situation actuelle : Premiers projets en cours, acteurs de la filière discutent et travaillent ensemble, poursuite des réflexions.

Accompagnement du projet effectué par Ecooparc et la dimension EFC suivi par un accompagnateur formé par l'ADEME. + Projet suivi dans une recherche action.

intérêt mutuel : mettre en parallèle les deux projets et les enrichir le programme Coop'ter des résultats



Filière bois : terrain miroir n°3

Terrain miroir : HaDEcoT-Bois, démarche de recherche en amont du projet afin d'identifier et lever des freins dans la filière bois de construction.

Genèse : collaboration entre l'université et les acteurs territoriaux de la région AURA.

situation actuelle : Projet terminé.

Echange avec les acteurs afin de comprendre comment cette démarche peut inspirer les méthodes de R&D au sein du Clus'Ter.



Forces et difficultés

difficultés rencontrées

- Thèse indisponible
- Embarquer le territoire dans une démarche de recherche alors même qu'il n'y a pas de ressources universitaires en présence
- Concentration de la première année sur 2 axes (moins sur celui du financement)

points de force

- Equipe embarquée
- Programme identifié par les acteurs, diffusé dans les différents réseaux ESS
- Bonne coordination entre les acteurs du programme
- Temps d'appropriation de la première année qui permet d'avoir les idées claires pour la suite

objectifs comité
lancement
remplis

ACTES



Générateur
BFC



Institut des
Territoires
Coopératifs



Le RAMEAU

Temporalité

Pour 2024

Formation sur la maturité coopérative chantier coopératif 3 Labo de l'ESS

Année 2 :
+ Conceptualisation
+ Test
+ Responsabilisation des développeurs sur la capitalisation

Formation équipe Beauvillard

- 2ème comité scientifique > coop'ter
- Groupe de travail scientifique (et innovation ?)

comité



Lancement nouveaux terrains

T1 Mise en place Modélisation

- Capitalisation rétroactive
- Conceptualisation des modalités idéales pour les nouveaux terrains

- Partenariat avec ACTES (travail sur les postures)
 - Appel téléphonique avec l'ADEME et l'Institut pour la Recherche

Point suivi

Groupe de travail scientifique (écriture)

3ème comité de suivi
2ème comité d'innovation

comité

T4 Test Evaluation

- Formalisation apprentissages
- Utilisation des variables ECT quantitatives pour selection dernier terrain



validation consortium propriétés données

stage

objectifs 2024

- **Conceptualiser et tester** la posture idéale d'accompagnement et le projet ECT idéal
 - Responsabiliser** les développeurs sur la capitalisation des données terrains ECT
 - Accompagner** la mise en place d'un processus de réflexivité interne
- Faire **évoluer la définition** et les piliers de l'ECT (dont l'intégration des valeurs autres que financières, en lien avec l'axe 3 du programme)
- **Monter en généralité** sur les caractéristiques des projet ECT grâce à un travail quantitatif et rétrospectif (à travers l'accueil d'un stage autour de la collecte de données et de la construction d'une base)
- **Diffuser** le programme **sur le territoire** grâce la publication de la thèse et aux éléments de l'année 1

Travail sur le
document en
cours

Trois parties

Clus'Ter Jura, laboratoire RURALiTES, ELLYX

Document de cadrage

Gestion de la propriété intellectuelle, des droits d'auteur, des modalités de communication (enjeux de reconnaissance des auteurs/acteurs), gestion des données globale, exploitation commerciale

Multiples contributions

Membres des comités d'innovation et scientifique apparaîtront en annexe (ne seront pas signataires)

➔ **Esprit de convention pour éclairer les relations entre les co-porteurs du programme**

offre de stage

Appui pour répondre à la question : est-ce que les piliers de l'ECT sont présents à l'émergence ou est-ce qu'ils ont émergé avec l'accompagnement ?

Les objectifs :

- Comprendre et caractériser les projets étudiés, l'organisation et leur développement ;
- Répertorier les ressources immatérielles et matérielles (rapport, entretien avec l'équipe, revue de presse ...) des projets déjà disponibles et les moyens de les compléter (entretiens, questionnaires...) ;
- Exploiter les ressources pour construire une base de données projet ;
- Analyser les différentes variables de l'ECT.



Offre de stage M2 (6 mois)

Facteurs d'émergence et d'accompagnement de l'entrepreneuriat coopératif de territoire (ECT) dans le Jura

Contexte :

Clus'ter Jura est un générateur de projets sur le Pays Lédonien (39) dont la finalité est de créer des activités économiques favorisant la transition sociale et écologique du territoire jurassien, à travers un maillage coopératif. Cet atelier de projets est un expert territorial proposant une ingénierie au service du développement du territoire, sans être accès sur une expertise thématique. L'équipe est composée de 8 développeurs territoriaux.

Dans le cadre de son programme de recherche, Clus'Ter Jura – en collaboration avec le laboratoire RURALITES de l'Université de Poitiers – cherche à améliorer son activité grâce à de nouvelles connaissances sur les conditions d'émergence de projets et les facteurs de structuration de l'entrepreneuriat coopératif de territoire (ECT) dans le Jura.

L'ECT serait un processus de création d'opportunités par des acteurs socio-économiques (public, privé, société civile) du territoire qui s'organisent de manière coopérative (co-responsabilité, partage du risque, partage de valeurs communes, création d'un vocabulaire commun, expression de ses contributions et contreparties) pour exploiter collectivement l'opportunité de manière hybride (marchande et non marchande) en vue de créer et ancrer de la valeur économique, sociale et environnementale pour le territoire.

Pour faire simple, l'ECT c'est un idéal de projet qu'on aimerait voir émerger sur le territoire !

Objectifs du stage :

A partir de l'étude et de l'analyse de projets ayant été accompagnés par le Clus'Ter Jura, l'objectif sera de construire une base de données permettant d'identifier et d'estimer les variables de l'ECT. Les variables se basent sur les 4 piliers de l'ECT, qui sont : la coopération, l'ancre territorial, la résilience du territoire et un modèle économique hybride.

Les projets seront identifiés en amont par le Clus'Ter Jura et le laboratoire Ruralites.

Mieux appréhender les variables de l'ECT permettra de mieux comprendre comment les projets émergent, selon quels facteurs et la place que jouent les dispositifs d'accompagnement. Les objectifs du stage seront les suivants :

- Comprendre et caractériser les projets étudiés, l'organisation et leur développement ;
- Répertorier les ressources immatérielles et matérielles (rapport, entretien avec l'équipe, revue de presse...) des projets déjà disponibles et les moyens de les compléter (entretiens, questionnaires...) ;
- Exploiter les ressources pour construire une base de données projet ;
- Analyser les différentes variables de l'ECT.

La question à laquelle ce travail permettra de répondre est : est-ce que les piliers de l'ECT sont présents à l'émergence ou est-ce qu'ils ont émergé avec l'accompagnement ?

+ ANNEE 2024



Les terrains d'expérimentation

**Sous-réserve de la
poursuite de
l'accompagnement**

Nouveaux terrains : thématiques similaires à un terrain en cours, avec des genèses et cadres différents

- ➔ Possible comparaison directe pour une montée en généralité
- ➔ Complément du travail quantitatif

3 terrains sélectionnés

- Filière bois
- Projet commun de Chatel
- PAT ECLA

**Sous-réserve
du lancement
du projet**

3 terrains préselectionnés

- Maison de l'alimentation
- Epicerie solidaire
- Vaux-sur-Poligny

Les terrains d'expérimentation

Maison de l'alimentation

contexte : Projet né suite à la mobilisation du territoire lors de la structuration et sensibilisation au Projet Alimentaire Territorial de la CC cœur du Jura ; réhabilitation de l'ancienne caserne de pompiers d'Arbois

objectif : construire un projet à caractère social pour permettre l'accès à toutes et tous de l'alimentation de qualité et réfléchir à un projet avec la commune dans le cadre du PAT intercommunal

situation actuelle : accord par le conseil communautaire pour l'accompagnement ; accord des parties prenantes sur la complémentarité de leurs idées

→ En lien avec la thématique de l'alimentation avec des paramètres différents que le premier terrain suivi sur cette même thématique ; comparaison possible avec Chatel sur la méthode d'accompagnement et le score ECT de base

Cadre d'émergence	Dispositif (émergence d'un PAT)
Cadre d'accompagnement	Méthode FAI
Cadre de financement du projet	XXX
Cadre de financement de l'accompagnement	Collectivité



Les terrains d'expérimentation



Epicerie solidaire

contexte : Intention du Secours Catholique de cesser la distribution de paniers solidaires et de monter une épicerie solidaire

objectif : Structurer l'activité d'une épicerie solidaire en territoire rural afin d'œuvrer pour une justice alimentaire « en sortant de l'assistanat », renforcer le lien social et mettre au cœur du projet la dignité humaine

situation actuelle : sélectionné par le Fonds d'Impulsion ; prise de contact avec Chez Lulu (café citoyen accompagné par le passé par le Clus'Ter Jura) ; capacité de l'acteur de fédérer et du porteur de monter le projet

→ Permet d'analyser le Fonds d'Impulsion en tant que cadre d'émergence (avec l'AAP), d'accompagnement (en trouvant la méthode la plus adaptée) et de financement

Cadre d'émergence	Initiative acteur privé - accélération via dispositif financier
Cadre d'accompagnement	A cadrer
Cadre de financement du projet	Fonds d'Impulsion
Cadre de financement de l'accompagnement	Fonds d'Impulsion



Les terrains d'expérimentation

Vaux sur Poligny

contexte : Lieu important pour le territoire (religieux, hôpital, collège privé), mobilisation déjà existante d'une équipe cœur autour du projet

objectif : Identifier les besoins du territoire pour développer des activités qui y répondent et mobiliser les acteurs locaux autour du projet ; trouver le modèle économique > refaire vivre le lieu

situation actuelle : Proposition d'accompagnement envoyée au collectif (méthode FAI pour vérifier l'opportunité) ; dès validation lancement de la phase d'acculturation et constitution du groupe projet ; terrain miroir identifié (Chartreuse de Neuville)

→ Permet de comparer un projet autour d'un lieu avec une dimension territoriale et l'opportunité de faire des tests dans une méthode maîtrisée par les ressources humaines du Clus'Ter Jura afin d'y intégrer l'accompagnement de la coopération

Cadre d'émergence	xxx
Cadre d'accompagnement	FAI
Cadre de financement du projet	xxx
Cadre de financement de l'accompagnement	xxx



SCORE ECT

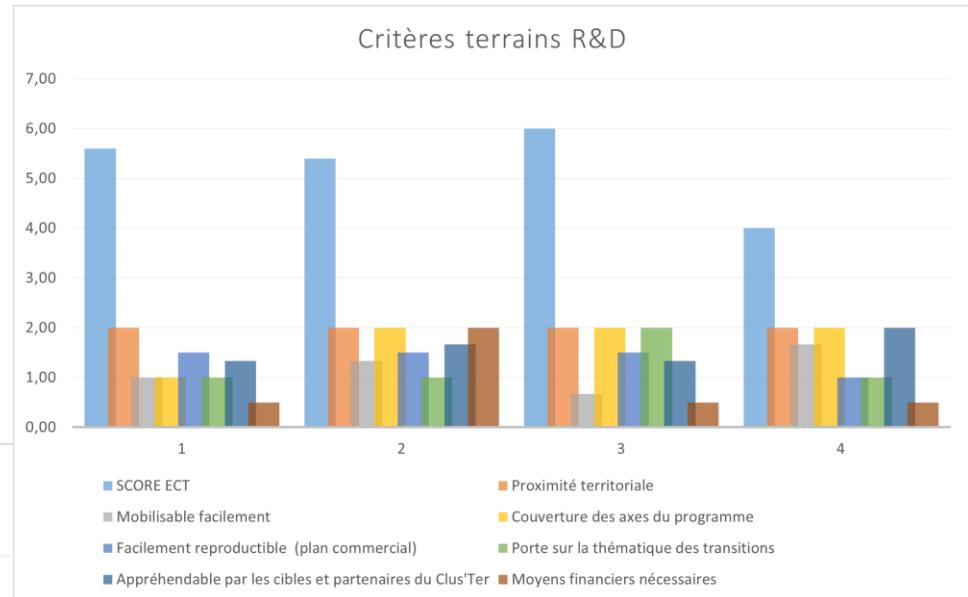
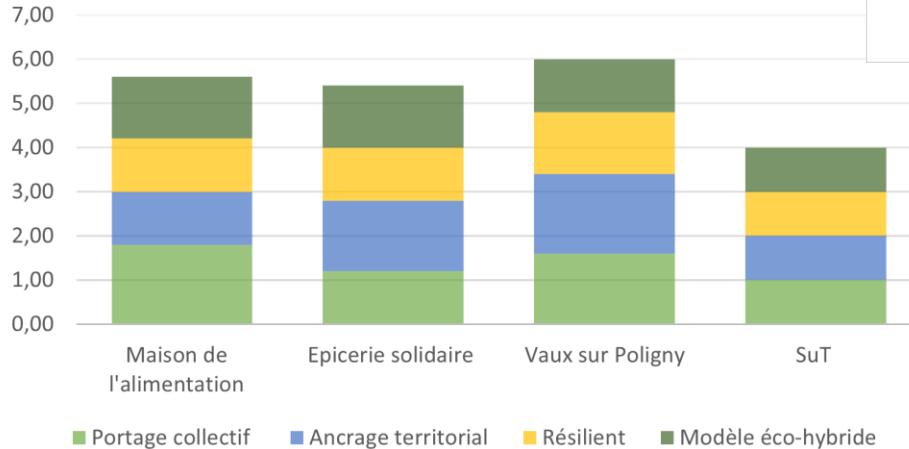
La grille

Colonne1	Portage collectif	Ancrage territorial	Résilient	Modèle éco-hybridé	SCORE ECT	Proximité territoriale	Mobilisable facilement	Couverture des axes du programme	Facilement reproductible (plan commercial)	Porte sur la thématique des transitions	Appréhendable par les cibles et partenaires du Clus'Ter	Moyens financiers nécessaires	Légitimité institutionnelle	Existence terrain miroir	Total critères terrain	SCORE TOTAL (sur 85)
Maison de l'alimentation	1,80	1,20	1,20	1,40	5,60	2,00	1,00	1,00	1,50	1,00	1,33	0,50	1,67	2,00	12,00	23,2
Epicerie solidaire	1,20	1,60	1,20	1,40	5,40	2,00	1,33	2,00	1,50	1,00	1,67	2,00	1,00	2,00	14,50	25,3
SuT	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	2,00	1,67	2,00	1,00	1,00	2,00	0,50	1,33	2,00	13,50	21,5
Moyenne	1,33	1,27	1,13	1,27	5,00	2,00	1,33	1,67	1,33	1,00	1,67	1,00	1,33	1,33	13,33	23,33

SCORE ECT

Représentation graphique

SCORE ECT

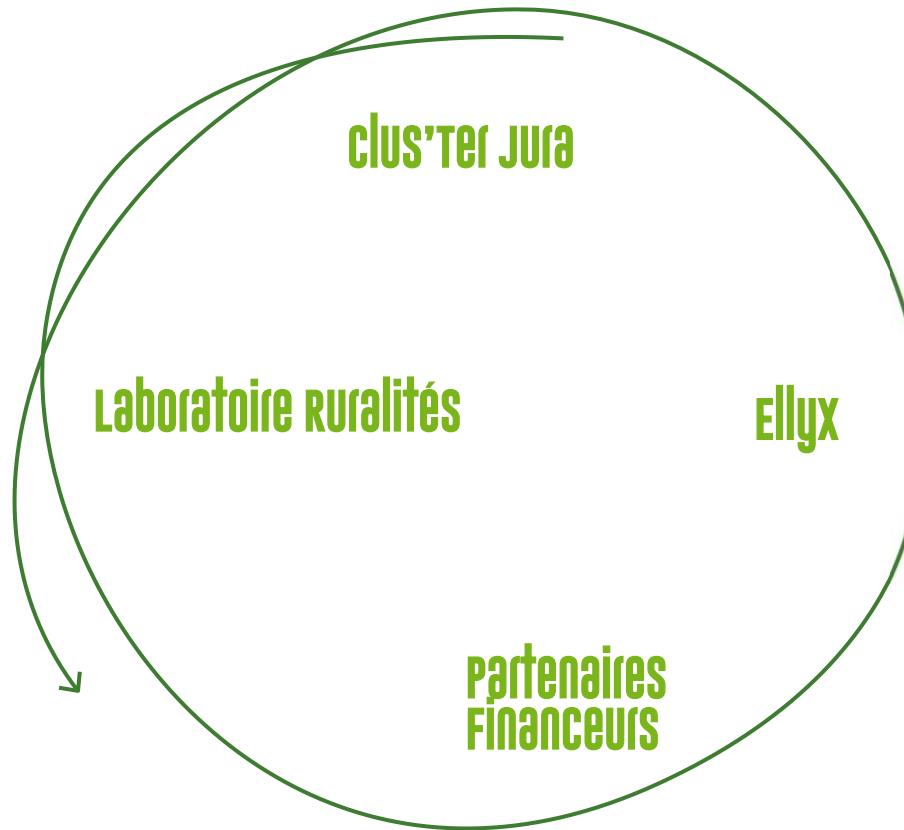


Score bas SuT : absence de connaissance des projets qui vont ressortir de la démarche pour être accompagnés (score basé sur une moyenne de 1 point sur 2 pour tous les critères)

Annexes

- 1. Acteurs du programme**
- 2. Newsletter R&D**
- 3. Comité de suivi**
- 4. Comité scientifique**
- 5. Comité d'innovation**
- 6. Grille score ECT**
- 7. Cadres**

Les acteurs



Rôles

clus'Ter Jura

Direction Lucie Coulon	Chargée de R&D territoriale Blandine Chenderowsky	Chargé.e.s de mission	Coordinatrice administrative et financière
<ul style="list-style-type: none">+ Lien entre orientation stratégique et programme+ Suivi de la temporalité+ Mobilisation de l'équipe+ Assure l'appropriation de la démarche par les sociétaires et partenaires	<ul style="list-style-type: none">+ Coordination opérationnelle des axes et des acteurs+ Collecte, observation et analyse des données+ Responsable de la stratégie de valorisation des expérimentations	<ul style="list-style-type: none">+ Collecte+ Observation+ Analyse (en complément de chargée de R&D)	<ul style="list-style-type: none">+ Assure le suivi administratif et financier de la démarche

Rôles

→ Chercheuse du laboratoire de Poitiers : **Marie Ferru**

- + Cadrage de la démarche scientifique
- + Analyse des données collectées
- + Valorisation scientifique

→ Chercheuse de PACTE :
Marjolaine Gros-Balthazard

- + Etude comparative de territoires

PACTE

Rôles

Ellyx

- + Cadrage du programme et appui au positionnement du programme et à la posture
- + Formation de l'équipe sur les démarches de R&D
- + En appui de la valorisation des résultats pour le Clus'Ter Jura

Financeurs

Appuis financiers et partenaires



organisation

Instances de gouvernance
opérationnelles

	Réunions de suivi	Points intermédiaires	comité de suivi
Objectif	+ Suivre les avancées du programme	+ Présenter l'avancement et éventuelles évolutions à l'ADEME	+ Confirmer l'avancement selon les étapes prévues + Résoudre d'éventuelles difficultés + Donner de nouvelles orientations en fonction des résultats déjà obtenus
Animateur	-	-	Clus'Ter Jura
Participants	+ Laboratoire Ruralités (Marie Ferru) + Clus'Ter Jura (Lucie Coulon, Blandine Chenderowsky)	+ ADEME + Institut Recherche CDC + Clus'Ter Jura	+ ADEME + Institut Recherche CDC + Laboratoire Ruralités + Clus'Ter Jura + Ellyx + Banque des territoires
Fréquence	1 fois par mois	1 fois tous les 6 mois (à minima)	1 fois par an

organisation

Instances de gouvernance
stratégiques

Nouveau

Comité d'innovation

Objectif

- + Diffuser les résultats du programme
- + Soumettre des questionnements
- + Avoir des retours d'expérience
- + Construire des outils adaptés aux projets d'ECT

Animateur

Ellyx

Participants

En cours de constitution, acteurs pressentis:

- + Avise
- + Atis
- + Ecooparc
- + Ecossolies
- + Franche active Franche Comté (au nom du GBFC)
- + Ronalpia
- + PTCE sud aquitaine
- + Labo des partenariats
- + La Fonda
- + Le Rameau
- + Instercoop
- + Institut Godin
- + Ademe
- + Région BFC
- + Banque des territoires

Fréquence

1 fois par an (même journée que le comité de suivi)

organisation

Instances de gouvernance
stratégiques



clus'Ter JURA
Coopérer - Réinventer - Soutenir

SciencesPo
PARIS SCHOOL OF INTERNATIONAL AFFAIRS



Pacte
Laboratoire de sciences sociales

Institut des
Territoires
Coopératifs

Université
de Poitiers

Comité scientifique

Objectif

- + Challenger la réalisation du programme
- + Veiller à la scientificité du programme et des résultats
- + Etudier dans des groupes de travail le concept d'ECT et les terrains du programme
- + Publier des travaux communs

Animateur

Laboratoire Ruralités

Participants

- Certains participants font partie de la communauté scientifique Coop'ter et PARCS.
- + Magali Talandier (Economie et aménagement)
 - + Maryline Filippi (Economie)
 - + Marjolaine Gros Balthazard (Géographie)
 - + Didier Chabaud (Economie)
 - + Olivier Bouba-Olga (Economie)
 - + Bernard Pecqueur (Economie et aménagement)
 - + Anne Beauvillard (*Instercoop*)
 - + Patrick Beauvillard (*Instercoop*)
 - + Grégoire Feyt (Urbanisme)
 - + Alexei Tabet (*La Fonda*)
 - + Romain Slitine (Economie)
 - + Olivier Coussi (Sciences de gestion)
 - + Anaïs Voy-Gillis (Géographie)
 - + Paul Muller (Economie)
 - + Marie Ferru (Géographie et Economie)
 - + Dominique Royoux (Géographie)
 - + Jade Omer (Géographie)
 - + Blandine Chenderowsky
 - + Chercheuse du comité de Coop'ter

Fréquence

1 fois par an (ou 2 selon les besoins identifiés)
+ travail tout au long de l'année dans les groupes de travail

LANCEMENT DE LA NEWSLETTER R&D

Programme de Recherche &
développement



Bilan comité suivi

Terrains 2023

Projet commun de Chatel : face aux porteurs qui ne sont pas dans une posture de coopération avec le territoire, l'objectif de l'accompagnement a été modifié, en passant de la volonté d'accompagner les 3 axes du projet pour en faire un projet coopératif territorial, à un projet qui puisse servir le territoire et ne pas être totalement a-territorial

- ➔ Fin de l'accompagnement prévu fin 2023 = fin du suivi en tant que terrain R&D
- ➔ Suite prévue : capitalisation des enseignements d'une année d'accompagnement

Questionnements en lien avec le terrain :

- Comment capter les signaux faibles du projet, le décalage entre le discours (l'envie de coopérer, la volonté de créer une SCIC) et l'action réelle des porteurs (manque de transparence, culture du cloisonnement, etc) ?
- Comment accompagner le deuil du territoire vis-à-vis du lieu (hypothèse que même si le porteur était différent ce projet aurait été dur à accepter pour le territoire) ?
Ce qui nous amène également à questionner la notion d'ECT lorsque nous sommes face à un « bien commun ».
- Est-ce que le projet de Chatel correspond au cadre de l'ECT ? Comment le projet questionne la définition de l'ECT ?
Hypothèse faite que si l'axe résilience était défini autrement, cela nous aurait peut-être permis d'identifier un score plus bas pour le projet.

- Le Fonds de confiance permettra d'assurer le suivi pour connaître les avancées du projet après l'accompagnement du Clus'Ter Jura.
La mobilisation du Fonds de confiance sur ce projet amène à se demander comment le dispositif peut être utilisé pour que ce soit un projet de territoire ?

Bilan comité suivi



Terrains 2023

Projet alimentaire Pays lédonien : ce projet aux échelons et enjeux de différents niveaux permet de questionner la place du Clus'Ter Jura sur le territoire et en tant qu'accompagnateur de ce type de projet écosystémique

Filière bois : projet pensé de longue date

Pistes pour la suite du terrain :

- Mettre en miroir avec le [parc national des forêts](#) pour le niveau du comité territorial forestier
- Faire du lien (pour s'outiller localement) avec le projet des communs (recherche avec la coopérative des communs) porté par FNE : [Transition Action](#) et avec la section communale de Savoir Mont Blanc sur la gouvernance concernant l'objet juridique des communs

Questionnements en lien avec le terrain :

- Quel est le rôle du Clus'Ter Jura ?
- Quelle posture par rapport aux communs ?

Bilan comité suivi

Année 2 :
2024

Sélection terrains :

Pas d'élimination de terrains : validation des 3 terrains proposés, démarrage du suivi selon le lancement de l'accompagnement.

- Terrains Maison de l'alimentation et Epicerie solidaire se rejoignent sur les enjeux d'alimentation pour tous : faire des ponts avec Active 71 et leur formation
 - Un des intérêts du projet d'épicerie solidaire : réplicabilité éventuelle sur d'autres territoires
- ➔ Beaucoup de projet autour des questions d'alimentation : thématique importante en rural (de même que celle des lieux).

- sortie de Chatel à la fin de l'accompagnement en raison de la posture des acteurs et de la baisse de potentiel d'amener le projet vers l'ECT

Questionnements Terrains :

- Comment faire pour se concentrer sur les différentes postures induites dans l'accompagnement d'un même projet ?

comité scientifique

+

Nouveau critère de
élection :
existence terrain
miroir

groupes de travail
thématisques

conseils méthodologiques

Analyse de la gouvernance du système d'acteurs, des parties prenantes (Région, Ademe) pour regarder Cluster Jura de l'extérieur.

Analyse de la genèse et des conditions initiales des projets

d'où vient le projet ? Quel maillage d'acteurs ? Quelle est l'histoire du projet ? Réflexion sur accompagnement (seulement auprès de personnes qui en ont envie ?) La position du Clus'Ter est-elle légitime ? Qui a un intérêt à ce projet ? Lien avec projet en BFC, transfert de mail.

Analyse des discours parallèles

des politiques publiques locales et acteurs / citoyens conduisant à une modification des stratégies, permettant de mieux comprendre les relations public / privé, les réponses à une injonction et la mise en place d'un compromis territorialisé afin de faciliter la coopération.

Terrains miroir permettront de monter en généralité + codage des données terrains par la mise en place d'un tableau de bord par projet (prise de recul pour repérer les régularités des projets tout en prenant en compte leurs spécificités)

Projets

Concepts

1. Proposition de regards croisés sur les projets et concepts

- Fab T (fabrique d'entreprises de territoire)
- Romans sur Isère et le groupe Archer
- Projet autour de la filière bois de construction
- Dispositif en nouvelle aquitaine sur la gestion des déchets et l'économie circulaire
- Ecolience
- PTCE Sud Aquitaine (programme de R&D sur la coopération territoriale)

- RTE
- Entrepreneuriat de territoire
- Cadre des perspectives relationnelles
- Utopies concrètes
- Management stratégique
- Territoire créatif
- Intelligence territoriale citoyenne

2. Interrogation sur l'apport de la notion d'ECT par rapport aux autres notions et de l'importance de la cohérence et/ou du lien territoire-projet

Freins & interrogations :

- Certains projets semblent impliquer **peu de coopération**
- **Approche normative**, faire en sorte qu'ils coopèrent, « forçage », réflexion à avoir sur comment on fait émerger la coopération (exemple de Chatel)
- Ne **pas définir à l'infini les concepts** de l'ECT
- **Risque du choix des projets** : logique d'acteurs
- Risque de ne pas consolider les connaissances par la diversité des projets : **besoin de généraliser** (via du codage)
- **Difficile d'isoler les variables** pour analyser projet complexe
- Comment se réintègre le poste de chargée de R&D et l'analyse R&D ? Est-ce que ça change au protocole, **comment sont appliqués les changements suite au comité ?**
- **Manque d'un appui pour effectuer un diagnostic territorial** (intérêt pour monde de la recherche et valeur ajoutée pour la méthode d'accompagnement Clus'Ter Jura) + prospective territoriale (tenir compte de l'historique et des ressources locales)

Leviers

- Les acteurs viennent trouver le Clus'ter afin de mieux coopérer, il n'y a donc pas de « forçage » : importance de la prise en compte et **analyse des conditions initiales**

Hypothèse à la base du programme : la coopération est un levier pour les projets

- **Analyse de l'ensemble d'acteurs** autour des porteurs, de la gouvernance du système d'acteurs, des acteurs impliqués via les structures et dispositifs, pose la question des parties-prenantes et d'une prise de recul

- **Terrains miroir** permettront de monter en généralité + codage des données terrains par la mise en place d'un tableau de bord par projet (prise de recul pour repérer les régularités des projets tout en prenant en compte leurs spécificités)
- **Sociogramme** : proximité entre les acteurs

+ journée de travail avec les Beauvillard sur la maturité coopérative

intégration des
deux comités pour
mise en lien et
confrontation

Programme de R&D

La coopération

Parce qu'il y a de la maturité coopérative, il y a de l'ECT

3 niveaux de coopération sur les terrains

Affouage

Piste : mettre en miroir avec des projets travaillant sur d'autres ressources mises en commun

suggestions méthodologiques

changement dans la méthode R&D

- Analyse des projets via les 9 temps de la coopération
- Réflexion sur l'implication des porteurs dans le programme de recherche
- Mise en place d'un protocole de rétroaction
- Analyse de la genèse via des temps collectifs

chatel

Travailler le processus projet en même temps que le projet

1. Prendre un temps de rétrospection interne pour mettre au clair notre intention
2. Mettre au clair les intérêts de chacun dans le projet en tant que personne
3. Travailler sur comment on s'approprie la charte, comment on vit la coopération.
4. Réfléchir collectivement aux composantes de l'écosystème

FBI

Analyse : la coopération est plus théorique que mise en pratique, en lien avec le contexte et l'historique du projet

L'ECT pour les membres du comité

comité d'innovation

concept

Concept qui
relie plusieurs
termes

Pléonasme entre
coopératif et
territoire

ECT :
écosystème
coopératif
territorial

Outil cohérent –
réconciliation
entre lG et
économie

« Ingrédients » de
la coopération

enjeux associés

Quel fil rouge
commun ?

Besoin
d'incarnation
(Je/nous –
« genou pour
marcher »)

Passage par
l'acteur et/ou
par le territoire

Comment s'en saisir sans
avoir peur de l'unité
d'une personne, de
l'incarnation de l'individu
dans le collectif (je /
nous / dans)

Comment articuler
l'écosystème, l'action
(projet) et les personnes
qui le portent (acteurs) ?

Un territoire n'existe que par
les projets / les projets que
par les personnes qui les
portent

Entreprenariat

Comment le
rendre visible?

Où est
l'entrepreneur ?

Entreprenariat
= agents?
Quelle
appropriation?

Entreprenariat comme
moyen d'action /
modalités
d'embarquement

Questionne la
figure de
l'entrepreneur

Entreprenariat
= collectif

territoire

Clarifie la
démarche de
coopération
pour le
territoire

Lien RTE

Logique de cible
– idéal d'utilité
pour le territoire

Territoires = lieux de vie .
Logique écosystème /
point de vigilance logique
projets

retours sur la présentation de l'ECT

Plusieurs propositions permettent d'enrichir les éléments présentés, et notamment le tableau présenté :

- la notion d'ECT renvoie-t-elle à une logique d'idéal-type ou bien de projets déjà existants ? Par exemple, la création d'une EBE constitue-t-elle une entreprise coopérative de territoire : dans quelle mesure ? Initialement, la définition de l'ECT moins pour identifier ce qui existe qu'une logique d'idéal-type vers lequel tendre.
- le volet « portage collectif » semble limiter la portée de ce qui est représenté autour de la question de la coopération : le portage collectif pourrait inclure la notion de co-responsabilité (chacun est responsable à 100%, ce qui ne renvoie pas seulement à partager des risques) et inclure la coopération inconditionnelle (= coopération ouverte). Si on n'intègre pas ces éléments, on pourrait avoir « de l'ECT qui fait une super machine pour un territoire et qui est ensuite en concurrence avec les autres territoires » (cf. schéma de l'attractivité territoriale)
- la dimension de résilience peut questionner car elle est différente de la finalité de l'ECT qui peut être beaucoup plus large : la dimension d'apprentissage peut-être ajoutée, de même que la dimension culturelle des personnes. L'ECT sert-il la durabilité des territoires, le développement territorial, le développement de l'ESS ? En soit, le terme « résilient » est posé comme une finalité alors que c'est un processus qui va nourrir tout le reste.

Retours sur les hypothèses

Hypothèse 1 : « L'ECT émerge à la faveur de cadres qui mettent en dialogue les acteurs publics et les acteurs privés (entreprises, société civile...) du territoire, permettant de valider la pertinence des besoins du territoire qu'il entend satisfaire. »

- La partie essentielle de l'hypothèse est la mise en dialogue, qui renvoie au fait de donner envie aux acteurs de coopérer et de concrétiser cette coopération à travers des actions. Mais cette mise en dialogue nourrit et alimente sans doute une mise en « action » (doit-on parler d'action dialogique?). Le terme « dialogue » est essentiel, et renvoie à l'hypothèse que l'ECT contribue à de nouvelles représentations à partir d'une mise en dialogue des acteurs du territoire.
- La mise en dialogue des différents acteurs est perçu comme permettant de travailler sur les besoins des habitants et acteurs du territoire (dialogue permet de produire des connaissances et les confronter).
- L'ECT peut émerger ou bien se révéler à la faveur d'une mise en dialogue : l'un des points de questionnement est de savoir si la volonté du programme est de faire émerger des formes d'entreprise qui n'existent pas, ou bien de révéler certains mécanismes qui existent mais qui ne sont pas identifiés ou appréhendés.
- L'ECT peut faciliter les échanges le dialogue entre acteurs mais doit s'accompagner en amont de temps d'acculturation des acteurs privés comme publics à la notion de coopération. Coopérer n'est pas inné et nécessite de faire un pas de côté et de réfléchir différemment son rapport à l'autre

Retours sur les hypothèses

Hypothèse 2 : « L'ECT implique d'adapter le métier d'accompagnateur à la création d'entreprise, d'intégrer de nouvelles « manières de faire », d'adopter une posture nouvelle vis-à-vis de ceux qui entreprennent. »

- La méthode d'accompagnement du Générateur BFC, et celle de l'EIT doivent être le terrain d'expérimentation de l'ECT. L'ECT doit permettre d'améliorer ces méthodes d'accompagnement, de les bonifier en renforçant dans les approches la dimension de coopération. La coopération doit se penser sur l'ensemble du processus de co-construction et notamment au sein de la gouvernance et du modèle économique de la future activité. La plus-value de l'ECT doit permettre d'identifier davantage de besoins et de gagner en maturité coopérative donc en temporalité pour faire naître des projets plus impactant sur nos territoires. L'exemple du PTCE de Romans doit nous inspirer en ce sens.
- Un point de vigilance est ressorti sur l'importance au-delà des outils à travailler sur la posture de l'accompagnateur. Par ailleurs, le terme posture pourrait être remplacé par le terme comportement qui inclut d'avantage les personnes en tant que tel.
- Les travaux réalisés par le Rameau font ressortir la présence de trois ingénieries à pas confondre : ingénierie publique - catalyse - tiers de confiance. Le Cluster Jura avec son positionnement et ses actions s'inscrit plus dans la catégorie des « catalyse ».
- Une piste sur une compétence clé de l'accompagnateur peut être d'apprendre à penser dialogique. Dans le sens où le dialogue et l'action doivent être conduits en même temps. Cette compétence nécessite un apprentissage et un travail spécifique.

Hypothèse 3 : « L'ECT génère une valeur économique, sociale et environnementale, notamment en local, qu'il est nécessaire de faire reconnaître. Il exige la coopération de différentes typologies d'acteurs (locaux/ nationaux, publics/privés) autour de leviers de financement des projets et de leur accompagnement. »

- Sans une mixité de financements publics /privés , local/national, ce travail d'animation des coopérations à l'échelle d'un territoire ne pourra pas produire les fruits escomptés. Les financements doivent être pérennes dans le temps car la coopération casse la logique en silo et nécessite une approche systémique des enjeux de nos territoires.
- Les leviers de financement de l'ECT posent la question de l'appui de l'innovation territoriale. Ce soutien passe par le temps disponible, l'accompagnement à disposition, la capitalisation sur ce qui est fait et aussi le financement. Les fonds de l'ODD 17 pourraient être une piste de financement pour l'innovation territoriale.

Transversale

- Dans les trois hypothèses proposées, certains éléments peuvent manquer. La question du temps par exemple n'apparaît pas, ce qui peut être problématique lorsqu'on travaille sur des enjeux de longs termes et complexes comme l'ECT.
- Un point de vigilance ressort sur l'importance d'avoir une finalité claire dans laquelle se retrouver ainsi que sur l'importance de rendre compte de ce qui se passe tout au long de la démarche, ce qui peut passer par la mise en récit.
- Les deux premières hypothèses renvoient au tier de confiance (crée le cadre de sécurité et d'écoute), un cadre souvent inexistant mais important.
- Sur le vocabulaire utilisé, des points de vigilances ont été évoqué sur la distinction entre projet et actions et sur la modification des termes livrables et objectifs pour les remplacer par intentions, stratégie et enjeux.

retours sur le comité d'innovation

- Dominique (**Ecoparc**) : Volonté de partager des éléments de ce comité d'innovation pour échanger avec son équipe. Ecoparc organise en mai un forum de la coopération lors duquel les travaux de ce comité pourront être partagés.
- Charles-Benoit (**Rameau**) : Partage d'un point de vigilance sur le manque de connaissances des actions concrètes menées par cluster jura dans ce premier comité. Le Rameau organise le salon des maires, dans lequel Cluster Jura pourra partager sa démarche autour de l'ECT.
- Anne et Patrick (**Institut de territoires coopératifs**) : Relèvent l'intérêt sur le lien penser/agir qu'il y a eu durant le comité. Soulignent la pertinence de ce comité pour entendre la diversité des points de vu et pousser certain concept assez loin. Proposition d'être garants et vigilants sur la logique intention / outils dans les futurs comités.
- Pierre (**Atis**) : Un espace qui permet de réfléchir sur ce qui est vécu au quotidien. Volonté de continuer de participer à ce comité. Questionne par ailleurs l'envergure européenne que pourrait prendre le programme.
- Josepha (**Ronalpia**) : En attente sur le partage de plus d'actions terrain. Le comité a fait écho à des réflexions actuelles de Ronalpia et permet de faire des parallèles avec des terrains. Souligne le cadre innovant de ce comité qui permet de rassembler et faire dialoguer une diversité d'acteur ce qui lui donne un vrai intérêt. Volonté de continuer à participer à ce comité.

Retours sur le comité d'innovation

- Anne (**Ecossolies**) : Souligne l'intérêt d'avoir des temps pour faire des allers/retours entre concept et réalités de terrains. Les Ecossolies peuvent contribuer en partageant des retours terrains d'un territoire plutôt métropolitain. Le comité vient nourrir la volonté de développer un dispositif dédié à la coopération par les Ecossolies.
- Cécile (**Ademe BFC**) : Rappelle que le comité n'était pas prévu initialement et a été rajouté dans la feuille de route. Souligne l'importance de ne pas attendre la fin du programme pour communiquer sur la démarche en cours. Contente d'avoir participé à un comité riche qui a permis de verbaliser des ressenties.
- Sébastien (**France Active franche comté**) : Partage l'intérêt à travers la participation à cette instance de coconstruire le référentiel de l'ECT et le tester sur le terrain.

comité d'innovation



La suite

- **Perspectives pour poursuivre le comité**
 - Un prochain comité d'innovation avec une approche plus « action », partant de terrains, d'illustrations, d'éléments d'incarnation
 - Un temps à penser durant le programme pour croiser comité d'innovation et comité scientifique
 - Des ateliers thématiques à construire en fonction de l'intérêt des participants
 - Des rencontres bilatérales ou par groupe à organiser
 - Un cadre à penser pour capitaliser l'ensemble des apprentissages et analyses qui sont portées dans ce comité (et ainsi éviter des redites ou des redondances) au fur et à mesure de la démarche
- **Changements/ajustement induits par les retours du comité**
➔ Modalités de suites en cours de définition

score ECT

4 critères

Évolution de
la grille

1.
**Portage
collectif**

2.
**Ancrage
territorial**

3.
**Résilience
(finalité)**

4.
**Modèle éco
hybride**

SCORE ECT

4 critères

1. Portage collectif

	Portage du projet	Intérêt collectif et interactions	Implication d'acteurs dans le projet	Contribution des acteurs	Partagés par les acteurs
0	Porteur de projet individuel	Pas de partage d'intérêt avec d'autres acteurs	Pas d'implication des acteurs	Pas de contribution des acteurs	Pas de partage des responsabilités ni des décisions, ni des valeurs, pas de mise en place de lucrativité limitée
1	Plusieurs porteurs de projet	Groupes de travail	Implication d'acteurs mais pas diversifiés	Contribution réelle mais pas explicite ou inversement	Valeurs et/ ou responsabilités partagées mais pas les décisions ni de mise en place de lucrativité limitée
2	Plusieurs porteurs de projet constitué en collectif	Création d'une structure juridique assurant l'aspect coopératif du projet Inscription dans un écosystème territorial coopératif	Implication d'acteurs diversifiés	Contribution réelle et explicite	Responsabilité, des décisions, des valeurs partagées, mise en place de lucrativité limitée

2. Ancre territorial

	Localisé sur le Pays Lédonien	Réponse à un besoin territorial	Ressources locales	Acteurs locaux	Marché local
0	Non situé sur le territoire	Pas de réponse à un besoin	Non utilisation de ressources locales	Ne travaille pas avec acteurs locaux	Ne vend pas en local
1	Projet situé sur le territoire qui rayonne à l'échelle communale ou intercommunale	Réponse à un besoin	Utilisation de ressources locales	Travaille avec acteurs locaux	Vend uniquement en local
2	Projet qui rayonne à l'échelle du Jura	Réponse à un besoin territorialisé	Solution basée sur des ressources locales	Solution pensée et mise en œuvre par la mobilisation d'acteurs locaux	Vend sur le territoire et ailleurs

3. Résilience (finalité)

	vision du projet	Finalité et capacité rétroactive	développement économique du territoire	influence sur les politiques publiques	Rapport à l'autonomie
0	Projet avec une vision à court terme	Ne permet pas au territoire de s'adapter face aux crises	Ne participe pas au développement économique ancré et durable	N'exerce pas d'influence sur les politiques publiques (locales et / ou nationales)	Ne permet pas à des acteurs du territoire de ne plus être dépendants de ressources extérieures
1	Projet avec une vision à moyen terme	Permet au territoire à très petite échelle (une seule commune) de développer sa capacité d'adaptation pour faire face aux crises	Participe au développement économique ancré mais non durable ni inclusif	Exerce une influence sur les politiques publiques locales	Permet à un nombre réduit d'acteurs du territoire de ne plus être dépendants partiellement de ressources extérieures
2	Projet avec une vision à long terme	Permet au territoire à moyenne échelle (plusieurs communautés communes) de développer sa capacité d'adaptation pour faire face aux crises	Participe à un développement économique ancré, durable et inclusif	Exerce une influence sur les politiques publiques nationales	Permet de construire un écosystème visant une certaine d'autonomie (la dépendance concerne une minorité d'acteurs et de ressources)

score ECT

4 critères

4. Modèle éco hybride

	structuration	posture entrepreneuriale	mixte des sources de financement	innovation	rapport à la valeur
0	Création d'une structure individuelle	Pas de profil entrepreneurial	N'implique pas un mixte dans son financement	Innovation technologique	Pas de changement de rapport à la valeur
1	Création d'une structure collective ou par l'augmentation de l'activité d'une structure existante	Profil entrepreneurial	Implique un mixte dans son financement qui rend la structure instable (trop de financements externes)	Innovation sociale	Prise en compte de la valeur pas seulement monétaire
2	Création d'une structure collective de l'ESS ou augmentation de l'activité d'une structure de l'ESS existante.	Profil entrepreneurial ESS	Implique un mixte dans son financement qui stabilise la structure (avec assez de sources pour ne pas être menacées par l'arrêt de certaines)	Innovation sociale de rupture	Modèle basé sur les autres valeurs que financières, construction du projet par les parties prenantes autour du principe de réciprocité.

4. Modèle éco hybride

Mixte des sources financières directes : avec des prestations et des subventions et / ou génération d'une partie du chiffre d'affaires par l'implication d'une ou plusieurs structures externes à la structure porteuse

Principe de réciprocité : « Dans certaines activités économiques, les parties prenantes donnent du temps, des biens ou des services dans un esprit de solidarité nécessaire à l'existence même de l'activité. Ces parties prenantes "ne donnent pas pour recevoir, elles donnent pour que l'autre donne" » Odile Castel dans La réciprocité au cœur de la structuration et du fonctionnement de l'ESS (<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2015-1-page-175.htm>)

critères de sélection

9 critères

1.
Proximité
territoriale

5.
sur la
thématique
des
transitions

2.
Facilement
mobilisable

6.
Intelligible
pour les
cibles et
partenaires

3.
couverture
des axes

7.
Moyens
financiers
necessaires

4.
Facilement
reproductible

8.
Légitimation
institutionnelle

9.
Existence
terrain miroir

questionnements des cadres

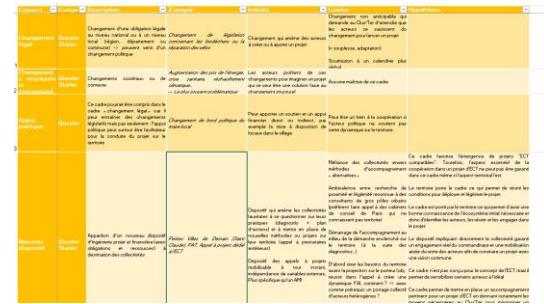
Concernant les cadres d'émergence :

Les différents cadres d'émergence correspondent aux contextes dans lesquels les projets d'ECT sont amenés à émerger. Il en existe de plusieurs natures, ayant chacun des avantages, limites et hypothèses propres.

- Est-ce que ce cadre favorise l'émergence de projets « ECT compatibles » ?
- Est-ce que ce cadre réuni les conditions de réussite pour déployer et légitimer le projet sur le territoire et au-delà ?
- Est-ce que ce cadre permet d'identifier, de réunir et d'engager l'écosystème initial nécessaire à la réussite du projet ?
- Est-ce que ce cadre favorise la mobilisation et un engagement réel et concret des acteurs dans un projet collectif avec une vision commune ?
- Est-ce que ce cadre permet aux acteurs de s'approprier le concept d'ECT ?
- Est-ce que ce cadre permet de mettre en place un accompagnement pertinent pour un projet d'ECT ?
- Est-ce que ce cadre permet de financer l'ingénierie d'accompagnement et/ou le projet ?

Cadre d'émergence

- 1. changement légal :** Changement d'une obligation légale au niveau national ou local
- 2. changements structurels et conjoncturels sociaux :** Changements sociaux ou de contexte
- 3. Appui politique :** Appui qui peut être facilitateur pour la conduite du projet sur le territoire (similitudes avec « changement légal » car il peut entraîner des changements législatifs)
- 4. Nouveau dispositif :** Apparition d'un nouveau dispositif d'ingénierie projet et financière (avec obligations et ressources) à destination des collectivités
- 5. dispositifs financiers incitatifs :** Attribution d'un fonds qui déclenche une démarche, la mise en place d'un projet par un acteur ou territoire
- 6. Evénement collaboratif d'innovation et d'entreprenariat territorial :** Evénement lors duquel des acteurs hétérogènes se rassemblent pour innover en apportant des solutions à une problématique et à la suite duquel des projets sont accompagnés au sein du Clus'Ter
- 7. changement de pratiques d'un acteur privé :** Sollicitation du Clus'Ter par un acteur de la sphère privé pour être accompagné dans un changement de pratique à une échelle plus large que seulement son activité
- 8. Projet apporté par un partenaire**



cadre d'accompagnement

Importance des postures vis à vis des méthodes : est-ce que ce sont les postures qui constituent les cadres d'accompagnement plutôt que les méthodes elles-mêmes ?

- 1. Méthode FAI :** Accompagnement des territoires à trouver des solutions pour répondre à leurs besoins
- 2. SIEG, partant d'un porteur :** Accompagnement de porteurs de projet individuels et/ ou privés afin de créer un projet de territoire
- 3. Incubateur – SuT :** Accompagnement de projets qui s'ancrent dans la démarche dès la soirée SuT
- 4. En partenariat :** Accompagnement de projets à un stade plus avancé que l'émergence, phase de structuration

Cadres - liés au Clus'Ter Jura	Catégorie	Description	Exemple
1 Méthode FAI	Starter Booster	Accompagnement des territoires à trouver des solutions pour répondre à leurs besoins	
2 SiEG, partant d'un porteur	Starter Booster	Accompagnement de porteurs de projet individuels et/ ou privés afin de créer un projet de territoire	Lunette enfants
3 Incubateur - SuT	Starter Booster	Accompagnement de projets qui s'ancrent dans la démarche dès la soirée SuT	Edition 2023
4 En partenariat		Accompagnement de projets à un stade plus avancé que l'émergence, phase de structuration	Anti-gaspi avec JNE

cadre d'émergence

Cadres financement projet	Cat.	Description	Exem
Fonds	Booster	Financement de l'accompagnement et de la phase d'émergence du projet par le financement du poste de développeur et de quelques charges	d'impulsion (Vergers oubliés) Fonds de co-financeme (Chate)
Subvention	Booster	Financement du projet complet ou en partie	LEADER
Prêts bancaires	Starter	Financement du projet complet ou en partie	
Financement participatif	Booster	Financement du projet complet ou en partie	Kisskissbang
(Commande publique)	Booster	Financement du projet complet ou en partie	
Cadres financement accompagnement			
GBFC	Starter	Cofinancement de l'ingénierie d'accompagnement → dépendant au cadre de financement des collectivités	Chate
Prestation collective	Booster	Cofinancement de l'ingénierie d'accompagnement → dépendance au cadre de financement du GBFC	Chate
Subvention	Starter	Cofinancement de l'ingénierie d'accompagnement → dépendance au cadre de financement du GBFC	Chate
Programme	Booster	Financement complet ou en partie de l'accompagnement	PYD Si Claude Lunette enfants
Commande d'un acteur	Booster	Financement complet de l'acc	

cadres financement projet

Fonds : Financement de l'accompagnement et de la phase d'émergence du projet par le financement du poste de développeur et de quelques charges

subvention : Financement du projet complet ou en partie

Prêts bancaires : Financement du projet complet ou en partie

collectivité : Financement d'un projet par une collectivité territoriale

Acteur privé : Financement d'un projet par une structure privée ou associative

Financement participatif

cadres financement accompagnement

GBFC : Cofinancement de l'ingénierie d'accompagnement (lien avec cadre collectivité)

Prestation collective : Cofinancement de l'ingénierie d'accompagnement (lien avec cadre GBFC)

subvention : Financement de l'ingénierie projet complète ou en partie

Programme : Financement complet ou en partie de l'accompagnement

commande d'un acteur privé : Financement complet de l'accompagnement